



Association Le Tireur Fribourgeois Santa Maria Madalena (Brésil)

Patronnée par la Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois www.atfsmm.ch

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association Le Tireur Fribourgeois Santa Maria Madalena, Auberge d'Avry-Rosé, le jeudi 23 mai 2024

1. Salutations du président

Il est 20h00 lorsque Jean-Marc Bielmann, Président de l'ATFSMM, ouvre la 18ème assemblée générale ordinaire de l'Association Le Tireur Fribourgeois Santa Maria Madalena.

Il salue particulièrement la présence de :

- M. Marcel Schuwey, notre vice-président qui poursuit son magnifique engagement en Suisse et au Brésil pour notre Association.
- les membres du comité

Il relève spécialement la présence de :

- M. Gabriel Cuennet, membre du comité de la SCTF qui parraine notre Association.

Il adresse des salutations cordiales à tous les membres présents.

Se sont excusés pour cette assemblée :

- M. Thiemard Hubert, notre webmaster (malade)
- M. Romanens Jean-Louis, Président sortant
- Mesdames Dubey-Schuwey Elisabeth, Droux Marie-Thérèse, Junod-Dubey Emilie Overney Nicole, Balimann Ruth, Progin Michèle, Käser Beatrice, Thiemard Jeanine
- Messieurs Monney Marius, Gaillard Frédéric, Ith René, Moura Gérard, Moura Ronald, Voegeli Bruno, Luisier Raymond, Corminboeuf Robert, Carrel Edouard, Ansermet Jean, Donzallaz Jean-Claude, Crausaz André, Progin Antoine, Progin Gabriel, Progin Daniel, Gafner Werner, Nobs Stéphane, Barbosa Gabriel.
 Mesdames et Messieurs Nicolet Pierre et Madelaine, Scheurer Hans et Janine Besse-Schuwey Charles-Henri et Jacqueline, Schuwey Reinhart et Nelly,

Rohner-Schuwey Walter et Yvonne, von Känel Andreas et Ginette.

Depuis notre dernière assemblée, nous devons malheureusement signaler la perte de membres, parents et amis de notre Association et qui vaut également pour celle du Brésil. Une pensée particulière pour les décès de MM. Schuwey Norbert, Thierrin Daniel et le frère de cœur de notre vice-président au Brésil, Joao Thuler. En leur mémoire, le président demande d'observer un instant de recueillement.

Cette assemblée a été convoquée par circulaire en date du 26 avril 2024 conformément à l'article 11 des statuts avec le tractanda suivant :

- 1) Salutations du Président
- 2) Liste des présences Constitution de l'assemblée
- 3) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2023 (Celui-ci ne sera pas lu ; il peut être consulté sur le site internet www.atfsmm.ch)
- 4) Rapport du Président
- 5) Rapport de M. Marcel Schuwey, délégué ATFSMM au Brésil
- 6) Rapport du caissier, des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2023
- 7) Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2024
- 8) Ratification de la cotisation pour 2025
- 9) Budget (investissement pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025, présentation, discussion et approbation)
- 10) Admissions démissions (présentation des nouveaux membres)
- 11) Présentation du voyage au Brésil en 2025 (20ème anniversaire de l'Association)
- 12) Divers

Le président demande s'il y a des remarques en ce qui concerne la convocation et l'ordre du jour. Aucune remarque n'étant formulée, l'assemblée peut délibérer valablement.

Le président remercie tous les membres pour leur présence à l'assemblée ; ceci démontre leur fidélité et leur attachement à notre Association, ainsi que leur confiance en son comité.

Le président nomme 1 scrutateur en la personne de Monsieur Gilbert Pantillon.

2. Présences et constitution de l'assemblée

Une liste des présences est mise en circulation ; chacune et chacun est invité à y faire figurer son nom, éventuellement son adresse e-mail et sa signature.

Nombre de personnes présentes à l'assemblée : 21 : majorité absolue : 11

Les nouveaux membres présents, tout en les remerciant d'être parmi nous, n'ont pas encore le droit de vote pour cette assemblée. Aussi, et par respect de nos statuts, il leur est demandé de renoncer à voter ; toutefois, ils peuvent intervenir et leurs remarques seront prises en considération. Ces nouveaux membres seront acceptés sous le point 10 de l'ordre du jour.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2023

Le procès-verbal n'est pas lu ; il a été publié sur le site internet de l'Association. De plus, dans la convocation adressée aux membres, possibilité a été donnée pour requérir un exemplaire papier auprès de la secrétaire.

Il est approuvé à main levée et à l'unanimité par l'assemblée. Les remerciements et les applaudissements vont au remplaçant de la secrétaire, Raphaël Progin.

4. Rapport du Président

Mesdames et Messieurs, Chers amis de l'Association,

Je ne vais pas vous ressasser sur l'évolution de la situation dans le monde, celle-ci ne fait que s'aggraver et nous laisse quelque peu songeur, mais aussi apeurée.

Une fois n'est pas coutume, je souhaiterais vous informer sur deux points de préoccupations majeures de notre Association, soit sur les buts poursuivis par cette dernière (art 3) et sur le thème « dissolution » (art 23 de nos statuts). A cet effet, j'ai réuni le comité le 12 octobre 2023 pour en discuter et prendre position.

En référence à l'art 3 de nos statuts il s'agissait de se déterminer sur la gestion des bâtiments, les actions de soutien proposées par l'Association brésilienne, avec notre concours et autres interventions. L'apathie crasse des autorités de SMM commence à nous irriter. Comme le dit notre Vice-président Marcel : « des promesses, encore des promesses, mais aucune ne sont tenues ». En effet, nous considérons que la rémunération annuelle du personnel par nos soins, soit environ CHF 12'500.00 ne devrait plus se justifier. Ces salaires devraient être pris en considération par la Préfecture de SMM qui n'entreprend rien, malgré les multiples interventions de Marcel.

Partant de ces considérations, notre Vice-président a rédigé une lettre, signée par tous les membres de notre comité et destinée à la Préfecture de SMM, lui enjoignant de prendre les résolutions nécessaires. La décision de notre comité s'est voulue stricte et ferme. Aussi longtemps que la Préfecture de SMM ne respectera pas les différents points, signés le 10 mars 2016 et renouvelés le 11 février 2022, l'Association suisse n'enverra plus aucune aide financière pour garantir l'entretien de l'école de menuiserie et la disponibilité de nos installations au centre de formation professionnelle.

Il semble que notre intervention ait été entendue. A cet effet, je laisse le soin à notre Vice-président de nous informer à ce sujet sous le pt 5 du tractanda.

En revanche, les sommes destinées à l'entretien des bâtiments et aux autres postes du budget sont justifiées. Notre caissier vous donnera les détails à cet effet lors de son intervention.

Pour ce qui est de l'état de notre caisse, il faut savoir que dans un futur proche la moyenne annuelle des entrées de cotisations (sans les dons exceptionnels) se chiffrera entre CHF 15'000.00 et 16'000.00. Durant les 10 dernières années, nous avons versé à l'Association brésilienne, en moyenne, un montant de CHF 25'000.00.

C'est grâce à votre charité, à celle de tous les membres ainsi qu'à l'engagement de généreux donateurs qu'il a été possible de verser des fonds de cette ampleur. Nous sommes pourtant conscients que cela ne peut durer éternellement. Aussi, à l'avenir, il sera indispensable d'être prudent avec notre contribution en faveur de nos amis brésiliens. Le budget juillet 2024/juin 2025 que nous avons élaboré vous donnera les réponses à ce sujet.

Voilà pour ce qui est du premier point.

En relation avec l'art. 23 de nos statuts « dissolution », où il est mentionné que les fonds qui restent après toutes les dettes remboursées doivent être utilisés pour des projets relatifs à la formation professionnelle ; à l'aide sociale et aux manifestations et échanges culturels et linguistiques entre la Suisse et le Brésil ; il nous a paru nécessaire de nous préoccuper de ces engagements futurs en faveur de l'Association au Brésil par rapport à une issue fatale liant l'Association à notre Vice-président Marcel.

Pour mémoire, je rappelle que la fondation de l'ATFSMM est une initiative propre à MM. Otto Schuwey et à notre vice-président Marcel-Auguste Schuwey. Notre comité n'a pas d'autres buts que de gérer cette Association en Suisse et celui du Brésil à régler les affaires sur place. Dès lors, nous pensons qu'il appartient seul, à notre vice-président, de ce qu'il y a lieu d'entreprendre en cas de dissolution de notre Association.

La réponse de notre vice-président a fait l'objet d'aucune ambiguïté. Ainsi, le solde de notre compte doit aller au Brésil. C'est aux membres du comité brésilien de l'ATFSMM de s'autogérer. Il précise également que :

- Les terrains appartiennent à la Préfecture de SMM et les bâtiments à notre Association ;
- Le Musée suisse ainsi que la Maison des Artisans devraient restés ouverts ;
- Les relations avec la Préfecture devraient également se poursuivre.

Dès lors, nous prenons acte de cette résolution qui a le mérite d'être sans équivoque.

Sitôt le solde de notre capital versé et les frais payés, l'Association le Tireur Fribourgeois SMM Suisse sera dissoute.

Nous savons qu'avec le comité actuel qui gère l'Association au Brésil, la confiance est de mise. Celuici va rester le plus longtemps possible en place. L'annonce de ces différentes décisions ont été bien accueillis par le comité brésilien, lequel comprend nos différents points de vue. Je souhaitais ardemment connaître l'opinion de notre vice-président au sujet de ces deux problèmes. Je crois pouvoir affirmer que nous avons les réponses appropriées.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à notre vice-président pour son engagement en faveur des enfants encore et toujours démunis de Santa Maria Madalena. Il va sans dire que le comité brésilien de notre Association travaille, avec Marcel, de manière positive et remarquable.

Quant à vous, chers fidèles membres bienfaiteurs, je vous réitère mes grands remerciements pour votre contribution financière. Merci également pour la confiance témoignée à l'égard de notre comité avec qui j'ai beaucoup de plaisir à travailler pour la bonne cause.

Au terme de son rapport, le Président mentionne expressément les réponses de notre vice-président, membre fondateur de l'Association et de notre comité au sujet d'une diminution de notre contribution et des modalités de dissolution de notre Association. Il demande si ces réponses sont homogènes ?

Les membres de l'Assemblée semblent acquis à la cause.

Pour la bonne forme, le Président soumet les 2 objets au vote des membres de l'Assemblée, lesquelles acceptent à l'unanimité les propositions suggérées.

Le Président est chaleureusement applaudi par les membres présents ; ils approuvent ainsi son rapport.

Marcel Schuwey, notre vice-président, prend la parole pour féliciter en termes élogieux tout le travail que notre président effectue dans l'ombre, et ceci, sans relâche.

5. Rapport de M. Marcel Schuwey, délégué ATFSMM au Brésil

Salutations:

Pour débuter mon rapport et comme de coutume, je vous apporte les chaleureuses salutations des membres du comité brésilien et de toute la communauté de Santa Maria Madalena.

On m'a prié de vous adresser un GRAND MERCI DU FOND DU COEUR à vous toutes et vous tous pour votre immense générosité sans laquelle il ne nous serait pas possible de réaliser et mener à bien ces magnifiques projets qui permettent à de nombreuses personnes dans le besoin d'améliorer leur quotidien. OBRIGADO comme on dit là-bas ...

Situation à Santa Maria Madalena :

Au cours de l'année 2023, j'ai séjourné 3 périodes au Brésil ce qui m'a permis de me rendre également 3 fois à Santa Maria Madalena pour me rendre compte de l'activité à la menuiserie école et discuter avec la direction sur nos différents projets sociaux.

Le remplacement de Claudia Marcia par Karina au poste de directrice de l'école de menuiserie s'est parfaitement bien déroulé et Karina s'est rapidement montrée efficace et à la hauteur de sa nouvelle tâche. La restructuration ainsi que la répartition de nos 4 moniteurs en secteurs définis se sont avérées être une bonne solution et la réduction du nombre d'élèves a permis à la Direction de mieux s'occuper de chaque ieune.

Une intervention pour améliorer la discipline a malgré tout été nécessaire car certains jeunes prenaient des habitudes non tolérables, surtout en matière des téléphones portables (écoute de musique durant le travail) et arrivée en retard pour les heures d'instruction. À cet effet, notre présidente Magdala a, dans un premier temps, préparé un formulaire pour chaque moniteur et chaque élève dans lequel chacun a pu exprimer ses réminiscences et également ses attentes pour le futur.

A la suite de cette consultation, Magdala a eu une discussion personnelle avec chaque moniteur et chaque élève. Cette solution a été très positive et la discipline est devenue exemplaire. Il est important de rappeler que notre but n'est pas de former des menuisiers mais reste une école de vie afin de préparer au mieux chaque jeune pour sa future vie d'adulte.

Comme vous avez pu le lire sur le Message de fin d'année, notre Chœur de la menuiserie connait un magnifique succès. L'année dernière, ce chœur s'est présenté en concert à l'occasion de plusieurs manifestations, autant à Santa Maria Madalena que dans toute la région Serrana et ce chœur est devenu la carte de visite de nos actions sociales.

Collaboration avec la Préfecture :

En date du 5 juillet dernier et sur une idée de Marcio FOLLY, professeur à l'université fédérale de Campos, nous avons eu un entretien avec la Direction de cette université et la Préfecture de Santa Maria Madalena. L'idée était de créer un nouveau projet de fabrication d'objets d'art en terre cuite et en porcelaine.

Malheureusement ce projet a été gelé car la Préfecture n'a pas, comme à son habitude, tenue parole en matière de collaboration.

Cette nouvelle déception a amené votre comité, comme vient de le relever notre Président dans son rapport, à envoyer une lettre de doléances, adressée au Préfet Nilson de Santa Maria Madalena.

Notre intervention a porté ses fruits puisque, dès le début 2024, un deuxième moniteur de notre école de menuiserie a enfin été engagé par contrat auprès de la PMSMM et une professeure de couture a également été mise à disposition pour diriger les cours à notre Centre de Formation Professionnelle.

Un de mes nombreux amis de Nova Friburgo, retraité et qui possédait une entreprise de production de lingerie fine (il faut savoir que Nova Friburgo est la capitale brésilienne en production de sous-vêtements) nous a fait don de 5 gros sacs de morceaux d'étoffe déjà coupés permettant de confectionner 1 '000 slips pour dames. Voilà qui va occuper nos prochains cours de couture au CFP avec une nouvelle source de revenus.

Dernièrement, j'ai également eu un contact avec Anne Emmanuelle Blum, membre de notre ATFSMM, qui importe des vêtements de sport depuis le Brésil et importe également des poufs et autres sièges en cuir et étoffes depuis la Hongrie. Elle est intéressée (encore à étudier) à ce que notre atelier de couture du CFP, confectionne des housses pour ses produits. Elle va me donner une série de « patrons » que je vais prendre avec moi, puisque je serai à nouveau au Brésil du 18 juin au 21 août 2024. Avec la Professeure de couture, nous allons faire un budget adéquat pour de telles housses, au départ de SMM.

Voilà éventuellement une nouvelle source de production et de revenu au sein de notre CFP dans un proche avenir.

Je vous informe que j'ai régulièrement des échanges de courriel avec Ana Paula. Dans son dernier message, elle m'a confirmé que l'école de menuiserie fonctionnait parfaitement et que le succès de cette volée 2024 était total.

Autre information réjouissante, c'est le fait que notre ami Nestor (qui depuis 20 ans participe pratiquement à tous nos événements et séances de comité), et qui est actuellement vereador (ce qui correspond à un conseiller communal) est candidat officiel dans la course à la Préfecture, dont l'élection aura lieu les 5 et 6 octobre prochain. Malgré que notre ATFSMM soit apolitique, le comité brésilien ainsi que nos jeunes, ont décidé d'appuyer à fond cette candidature, car si ce dernier est nommé Préfet, notre collaboration en sera tout simplement parfaite.

Pour terminer:

Lors de mon prochain séjour au Brésil, je vais bien sûr me rendre à Santa Maria Madalena, certainement aux alentours du 1er août afin de participer aux festivités de notre Journée Nationale Suisse qui chaque année connait un succès grandissant.

Ce soir, d'une part au vu de l'absence de notre responsable informatique, et d'autre part ayant avantageusement imagé mon message de fin d'année de décembre dernier, je renonce à vous présenter un diaporama sur les activités 2023 au Brésil.

De plus, je vais encore user d'un certain temps de parole dans le tractanda 11 de notre assemblée. Je termine ce bref rapport en vous adressant à toutes et à tous une nouvelle fois un GRAND MERCI pour votre soutien et votre aide financière très appréciée qui nous permet d'apporter un véritable bonheur a des personnes qui en ont bien besoin.

Que vive encore longtemps notre magnifique association et merci de votre attention.

Marcel est chaleureusement applaudi par les membres de l'assemblée pour son inlassable engagement.

6. Rapport du caissier, des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2023

Le caissier, Raphaël Progin, donne lecture des comptes de l'exercice 2023. A relever que les entrées de cotisations et de dons s'élèvent à CHF 23'708.15 et qu'un versement de CHF 25'000.00 a été effectué à l'association-sœur au Brésil. Une allocation spéciale d'EURO 1'000.00 (CHF 1'008.50) a également été versé à Ana Paula Feijo Torres en signe de reconnaissance pour tout l'engagement et le bénévolat qu'elle offre à notre Association.

Au 31 décembre 2023, le capital de l'association est de CHF 34'032.80.

Au nom des vérificateurs, Madame Agnès Cuennet nous donne connaissance de leur rapport de vérification. Les comptes sont approuvés à main levée et à l'unanimité. Décharge est donnée au caissier, au comité et aux vérificateurs.

Un grand merci et des applaudissements sont adressés à Raphaël Progin qui gère la caisse avec sérieux et compétence.

7. Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2024

Conformément à l'article 18 de nos statuts :

- de 2ème vérificateur. M Fritz Friedli devient 1ère vérificateur.
- de vérificateur-suppléant, M. Jean-Denis Chavaillaz devient 2ème vérificateur,
 et l'assemblée nomme, par acclamation, M. Bernard Uldry comme nouveau vérificateur-suppléant.

8. Ratification de la cotisation pour 2025

A main levée et à l'unanimité, l'assemblée accepte la reconduction du montant des cotisations dans leur état actuel, soit :

CHF 30.00 pour les membres individuels

CHF 100.00 pour les membres collectifs (famille ou entreprise)

CHF 300.00 pour les membres à vie.

9) Budget (investissement pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025)

Le caissier, Raphaël Progin, donne lecture du budget du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025 :

Revenus: Cotisation des membres CHF 5'000.00

Dons CHF 10'000.00

Estimation totale des revenus CHF 15'000.00

Le capital de notre association se monte à CHF 34'032.80 au 31 décembre 2023, nous avons donc à disposition une somme d'environ CHF 49'000.00.

Pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025, le comité propose de libérer une somme de CHF 15'800.00 qui sera utilisée comme suit :

CHF	6'000.00	Salaires du personnel (en collaboration de la PMSMM)
CHF	2'000.00	Matériel de consommation (achat de bois et autres)
CHF	2'000.00	Alimentation pour la communauté des jeunes de SMM
CHF	1'000.00	Entretien et acquisition de machines et outils
CHF	500.00	Entretien des bâtiments
CHF	300.00	Commémoration de la Fête Nationale Suisse
CHF	500.00	Course d'école à Sao Fidelis
CHF	500.00	Fête de Noël (organisation et jouets)
CHF	500.00	Divers et réserve en cas d'imprévu

CHF 13'300.00 Total des dépenses en faveur de ATFSMM au Brésil

CHF 1'000.00 Allocation spéciale à Mme Ana Paula Feijò Torre	es
--------------------------------------------------------------	----

CHF 1'500.00 Frais administratifs

CHF 15'800.00 Estimation totale des dépenses

Avec ce budget, le capital devrait s'élever à env. CHF 33'000.00 au 31 décembre 2024.

Le président rappelle que notre association a toujours pu répondre positivement aux sollicitations de l'association brésilienne et ceci dans la mesure de nos possibilités.

Le budget 2025 est approuvé à main levée et à l'unanimité par les membres présents, tout en laissant une liberté d'appréciation au comité pour pallier toute urgence.

10. Admissions – démissions (présentation des nouveaux membres)

Démissions : Nous avons à déplorer 3 décès, 3 démissions et 4 radiations, soit un total de 10 membres pour l'année 2023

Le président rappelle que le comité a décidé le principe suivant : la cotisation est envoyée avec la convocation à l'assemblée. Un rappel est effectué en cas d'omission du paiement à la personne concernée. En cas de non-paiement, celle-ci est radiée de la liste des membres.

Admissions : 5 nouveaux membres se sont inscrits auprès de notre Association ; le président donne leurs noms en priant les personnes présentes de se lever et à l'assemblée de les accueillir par acclamation.

Il s'agit de : Mme Marie-Laurence Hayoz-Uldry Mme Angélique Vuichard Mme Béatrice Guillet M. Andreas Hayoz M. Walter Schelling

A ce jour, notre association compte 231 membres.

11. Présentation du voyage au Brésil en 2025 (20ème anniversaire de l'Association)

Marcel présente le prochain voyage au Brésil, en l'honneur de l'anniversaire de la fondation, soit ses 20 ans. Les dates retenues sont du mardi 18 mars au dimanche 30 mars 2025.

Arrivée à Rio de Janeiro, Nova Friburgo (logement en famille d'accueil, Santa Maria Madalena, Rio de Janeiro, Foz do Iguaçu

Une option de prolongation à Fortalezza est possible jusqu'au 4 avril 2025.

Vendredi 21 mars 2025, journée entière à Santa Maria Madalena, avec cortège, visite, acte officiel et grande fête au Club Campestre avec repas de midi compris. Retour vers Nova Friburgo en fin d'après-midi. Estimation du prix : Environ CHF 3'000.00, (prix définitif au mois d'octobre) hors vol transatlantique, environ CHF 1'500.00.

Inscription au plus tard le 30 décembre chez Marcel Schuwey. Maximum 44 personnes (1 bus)

12. Divers

Le président demande si quelqu'un désire prendre la parole ? Ce n'est pas le cas.

L'assemblée est arrivée à son terme ; il est 21h10. Le président remercie toutes les personnes pour leur participation et rappelle qu'il appartient à chacun de faire vivre notre association et de ne pas oublier de la recommander aux amis et aux connaissances par voie orale ou par la consultation du site internet.

La soirée se termine par le partage du verre de l'amitié offert par la caisse de l'Association.

Président ATFSMM Jean-Marc Bielmann Secrétaire ATFSMM Marie-José Werro